



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

LE CAIRE, le 23 octobre 1969

10, Sh. Abdel Khalek Saroit
Téléphones 78171-78172

Réf.: 422.3 -TZ/do

CONFIDENTIEL

an	RM	M/S			c/a
Datum	27.10	/			29.10
Visa	DM	/			M/S
EPD 27. Okt. 1969					
Ref. p.B. 11.43.1.					

A la Division des affaires politiques
du Département politique fédéral

3003 B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Je crois opportun de vous envoyer sous ce pli la traduction intégrale d'un long article, paru dans "Al Ahram" du 20 octobre et consacré à l'affaire Frauenknecht. Le quotidien dont il s'agit, bien connu comme porte-parole officieux du régime, a publié cette correspondance sous de gros titres et lui a accordé plus de trois quarts de page. (Je note en passant que le correspondant spécial de "Al Ahram" en Suisse, M. Salama Ahmed Salama, n'a pas sollicité son visa auprès de notre Ambassade. J'ignore laquelle de nos représentations le lui a donné.) A l'annexe, je joins également, à titre d'illustration, la découpe de "Al Ahram" du 20 octobre reproduisant l'article joint en traduction.

Comme vous le verrez la plus grande partie dudit article consiste en un historique des faits tels que la presse suisse les a publiés. Toutefois, M. Salama se livre à quelques commentaires qui méritent de retenir l'attention. C'est ainsi qu'il insiste, en tête de sa correspondance, sur les "chicanes policières" dont il a été l'objet à son arrivée dans notre pays. "Al Ahram" reproduit ses considérations liminaires à ce propos en les soulignant expressément. M. Salama se garde bien de préciser que le contrôle plus strict dont les ressortissants arabes sont l'objet est une conséquence directe de l'attentat de Kloten. Il laisse entendre qu'il s'agit d'une mesure générale et systématique à l'encontre des Arabes appliquée par la Suisse.

D'autre part, la notion du secret d'une enquête semble lui échapper et devient pour lui un "complot du silence". Il accuse aussi le Département militaire (désigné comme Ministère de la défense) d'avoir sciemment fermé les yeux sur les doutes entourant l'activité des services secrets israéliens en Suisse et lui reproche de n'avoir pas renforcé les dispositifs de sécurité au moment où il savait qu'Israël était prêt à mettre tout en oeuvre pour se procurer des avions Mirage. Non content de constater que c'est par pur hasard que cette affaire

./.

Dodis



- 2 -

d'espionnage a été découverte en Suisse, il évoque le fait que c'est probablement à l'encontre du désir des autorités suisses que l'affaire a été dévoilée.

En ce qui concerne la responsabilité de la Suisse telle que la voit M. Salama, je crois inutile de me livrer à des commentaires et vous renvoie au chapitre commençant au milieu de la page 4 de l'annexe.

Vous constaterez par ailleurs qu'en page 7 de l'annexe, sous la rubrique " Deux attitudes de la Suisse", M. Salama accuse les autorités suisses d'avoir gardé un silence absolu en ce qui concerne un certain Katz (ou Catz) - qui figure dans notre liste diplomatique en qualité de premier secrétaire - et qui, selon lui, ne serait autre qu'un officier de liaison des services secrets israéliens et attaché militaire a.i.

Je ne saurais trop insister sur le fait que l'affaire Frauenknecht a accentué sérieusement la détérioration de nos relations avec la RAU. Cette affaire fait l'objet de nombreuses conversations dans les milieux diplomatiques, aussi bien que dans les milieux égyptiens eux-mêmes. L'impact de cette affaire sur l'opinion publique paraît bien plus sérieux que celui qu'a eu l'attentat de Kloten. L'article de "Al Ahram" que je vous transmets, vu la large audience de ce journal, n'est évidemment pas fait pour arranger les choses. Sans être virulent, il n'en est pas moins des plus insidieux et ne peut que contribuer à renforcer les doutes que l'on nourrit déjà ici sur l'impartialité de la Suisse dans le conflit du Moyen-Orient.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

A. Tarodi

Annexes mentionnées

- 1 article de presse
- ✓ 1 traduction en 6 ex.